



ENGAGÉS POUR UN BARREAU DE PARIS PLACE DE DROIT ET PORTE-PAROLE DES LIBERTÉS



Prêter serment.

Devenir avocats.

Faire des rencontres grâce à la Conférence.

Mesurer la nécessaire reconstruction d'un lien entre toutes les professions du droit.

S'engager pour l'indépendance des avocats à la Conférence Internationale des Barreaux (CIB) et pour leur formation à l'Union Internationale des Avocats (UIA).

Croire profondément à l'indépendance de notre profession et à son autorégulation.

Partager un même regard sur notre profession, sur sa place dans la cité, dans l'économie, dans le monde.

Souhaiter que notre Ordre puisse être à la fois le reflet de la diversité du Barreau de Paris et le ciment de son unité, afin de pouvoir porter une parole forte et entendue lorsque cela est nécessaire.

Rester convaincus que la solidarité et l'attractivité de notre Barreau sont liés. Nous sommes une profession et un barreau respectés, à Paris et dans le Monde, parce que nous sommes à la fois place de droit et porte-parole des libertés.

Devoir, avec la crise sanitaire actuelle, transformer nos manières d'échanger.

Y voir une opportunité pour réinventer notre démocratie ordinaire et trouver collectivement les outils pour entretenir tout au long de la carrière le lien entre l'ensemble de nos confrères et notre Ordre.

Nous sommes candidats au Conseil de l'Ordre.

Delphine Jaafar et Alexis Werl

CONTACTEZ-NOUS

delphine-alexis@jaafar-werl.paris

www.jaafar-werl.paris



DELPHINE JAAFAR ALEXIS WERL

CONSEIL DE L'ORDRE PARIS
ÉLECTIONS 24-26 NOV. 2020

UN BARREAU PLURIEL ET UN ORDRE POUR TOUS

Notre profession est riche de sa diversité, de sa pluralité. Son avenir passe par sa fidélité à ses valeurs communes, mais également par cette prise en compte de nos différences.

Être représentatif de l'ensemble du Barreau de Paris, c'est un enjeu crucial pour pouvoir porter une parole forte et entendue lorsque cela est nécessaire. C'est pourquoi nous sommes candidats au Conseil de l'Ordre, après avoir été jusque là engagés dans d'autres instances, pour incarner cette diversité.

LE BARREAU DE PARIS ET LE MONDE

Nous portons tous deux une attention particulière, depuis de nombreuses années, à la place du Barreau de Paris dans le monde, à la fois dans nos pratiques professionnelles et à travers des engagements personnels : pour un Barreau attractif, au cœur d'un Paris place de Droit, et un barreau solidaire, défenseur des libertés, à Paris et dans le monde

L'AVOCAT ACTEUR DE L'ÉCONOMIE

Nous croyons que notre Ordre doit accompagner nos Confrères dans un environnement économique et social en mutation, qui peut sembler parfois inquiétant, mais nous paraît surtout empli de promesses et d'opportunités.

Cela passe notamment par l'encouragement des démarches entrepreneuriales et la valorisation du rôle économique de l'avocat, dès la formation.



Publiciste de formation (Nantes, Université de Saragosse, Paris I, IDPA), ancien Secrétaire de la Conférence, Delphine est avocate au Barreau de Paris depuis 2004. Elle consacre son activité au droit de la santé, aussi bien en conseil qu'en contentieux.



Convaincue de l'importance des synergies entre les acteurs du droit et les autres acteurs du monde économique, elle a été auditrice du Cycle des Hautes Etudes pour le Développement Economique (CHEDE) en 2015. Elle est depuis plus de trois ans associée du Cabinet Vatier, en charge de l'équipe Santé.

Attachée à sa double culture franco-libanaise, elle s'est également investie, dès son entrée dans la profession, dans les domaines de la coopération et du dialogue international, au sein de la Conférence Internationale des Barreaux de tradition juridique commune (CIB), dont elle a été la déléguée exécutive, ainsi que, parallèlement, au sein de l'Union Internationale des Avocats (UIA), en tant que directrice adjointe des séminaires.

Delphine a également œuvré à la création d'un Desk Afrique consacré au droit de la santé au sein de son cabinet. Ce Desk a été conçu sur une logique forte de partenariat avec six cabinets implantés dans six différents Etats du continent aux fins de mieux maîtriser les spécificités propres à chaque région ou pays.

Formé en France (Sciences Po, ESSEC, Paris 2) puis aux Etats-Unis (Columbia), ancien Secrétaire de la Conférence, Alexis a été avocat à New York, puis à Paris, en contentieux.



Il a, depuis lors, toujours veillé à cultiver cette double appartenance au barreau d'affaires et au barreau judiciaire, persuadé de leur complémentarité pour faire prévaloir des principes communs à tous les avocats : ceux de la primauté de la règle de droit et de la défense du justiciable.

Il est, depuis bientôt cinq ans, associé du cabinet international McDermott, Will & Emery, en charge du département contentieux et droit pénal des affaires. Membre de l'International Bar Association (IBA), il partage avec Delphine cet intérêt pour la place du Barreau de Paris dans le monde.

Il a pris l'initiative et œuvré, avec plusieurs de ses associés, à la création d'une bourse McDermott, en partenariat avec la Commission franco-américaine Fulbright, pour aider des étudiants en droit à financer leur année d'études aux Etats-Unis, ainsi qu'à la mise en place d'un programme d'échange de collaborateurs entre le bureau parisien et les bureaux américains du cabinet.